

# Journée internationale contre les violences faites aux femmes

PAS UNE DE PLUS !



23

Samedi  
novembre  
2024

15h

RASSEMBLEMENT  
ET MANIF

📍 TARBES

départ Square Trélut  
(derrière le tribunal  
côté rue Brauhauban)

Inauguration  
d'un banc rouge  
de lutte contre  
les violences  
faites aux  
femmes



*Jin Jihan Azadi/ Femme, Vie, Liberté : tant que l'une d'entre nous n'est pas libre, tant que les violences machistes s'exerceront sur une seule d'entre nous, nous lutterons !*

**Le samedi 23 novembre, à l'occasion de la journée internationale contre les violences faites aux femmes** du 25 novembre, nous manifesterons en solidarité avec et pour les femmes du monde entier, celles qui sont victimes des violences machistes, celles qui luttent, celles qui, avec leurs enfants, sont les premières victimes des conflits armés, des famines, des gouvernements réactionnaires et des états théocratiques, avec toutes celles qui ne peuvent pas parler, celles qui subissent des violences sexuelles, des tortures et des mutilations.

**La violence patriarcale s'exerce partout**, à l'encontre des femmes, des enfants et des personnes LGBTQIA+. Elle s'exerce dans nos maisons, sur nos lieux de travail, nos lieux d'étude, dans la rue, dans les transports, dans les établissements de soins, les lieux de culture, de loisirs...

Les plus touchées par ces violences sexistes, dont les violences économiques, sont celles qui souffrent déjà de multiples oppressions : femmes victimes de racisme, migrantes, sans papiers, femmes précarisées, en situation de handicap, femmes lesbiennes et bi, femmes trans, femmes en situation de prostitution et celles victimes de l'industrie pornocriminelle.

**La progression de l'extrême-droite en Europe est un grave danger pour les femmes.** Partout où l'extrême droite et une partie de la droite poreuse à ses idées sont au pouvoir, elles sont

les premières victimes de politiques réactionnaires. L'extrême droite ne s'intéresse aux violences faites aux femmes qu'en fonction de l'origine ou de la nationalité des agresseurs : nous refusons les récupérations ignobles du Rassemblement National sur ce sujet comme lors du meurtre et du viol de Philippine. Le RN n'utilise la lutte contre les féminicides qu'au service de son racisme et de sa xénophobie.

En France, malgré le sursaut populaire, le danger de l'accession de l'extrême droite au pouvoir n'est pas écarté.

Et ce ne sont pas les gouvernements de Macron qui ont pris en compte nos revendications. La « grande cause du quinquennat » s'est soldée par l'éviction du juge Edouard Durand de la CLIVISE, le soutien à Depardieu, la baisse des budgets dédiés à l'égalité entre les femmes et les hommes, des menaces de couper les subventions d'associations féministes.

Les violences et l'impunité des agresseurs persistent 7 ans après l'élection d'Emmanuel Macron, en plein #MeToo. La plupart du temps, encore, les victimes ne sont pas crues, les plaintes classées sans suite.

**Les violences faites aux femmes, aux personnes LGBTQIA+ et aux enfants doivent être une priorité politique nationale.**

Les différents rapports du Haut Conseil à l'Égalité nous alertent sur les violences et l'évolution inquiétante du sexisme. Celui de 2018 sur les violences obstétricales et gynécologiques a proposé de nombreuses recommandations pour enrayer le phénomène, mais à ce jour aucune n'a été mise en place.

**Sans politique publique à grands moyens, sans prévention et sans éducation, les garçons continueront de perpétrer des violences.**

**Les organisations féministes et syndicales ne cessent d'avancer des propositions :**

- une loi-cadre intégrale contre les violences, comme en Espagne.
- les 2,6 milliards d'euros nécessaires pour la mettre en oeuvre

Cette loi-cadre intégrale devra décliner de nouveaux droits dans le monde du travail et notamment la prise en compte d'urgence de la recommandation 206 de la convention 190 de l'Organisation Internationale du Travail qui prévoit entre-autres un congé d'urgence en faveur des victimes de

violences au sein du couple pour effectuer des démarches. La mobilité géographique doit aussi être facilitée si les victimes la souhaitent. Les agresseurs sur les lieux de travail doivent être sanctionnés : ce n'est pas aux victimes de partir !

Pour un continuum de mesures pour faire face au continuum des violences.

La loi-cadre intégrale devra prendre en compte aussi tous les aspects de la lutte contre les violences faites aux femmes et notamment la prévention, la sensibilisation de la population, l'accompagnement des victimes dans l'emploi, la santé, le parcours judiciaire, des sanctions et des suivis socio-judiciaires des agresseurs avec des programmes spécifiques, des tribunaux dédiés aux violences sexistes et sexuelles composés de magistrat·es formé·es et motivé·es, ayant des compétences à la fois pénales et civiles.

**Le gouvernement doit enfin écouter les organisations féministes et syndicales et mettre en place une loi-cadre intégrale.**

## Manifestons partout le samedi 23 novembre 2024 !

*En 2023, ce sont encore 103 féminicides qui ont été commis par un conjoint ou un ex-conjoint.*

*Des femmes assassinées parce qu'elles sont femmes. Le nombre de femmes victimes de violences dans le couple (213 000 par an) et les enfants co-victimes ne diminue pas, tout comme les viols ou tentatives (94 000 par an dont 8 000 au travail).*

*160 000 enfants sont victimes de violences sexuelles chaque année, en majorité au sein de la famille.*

*Une femme en situation de handicap sur cinq a été victime de viol.*

*Les femmes âgées de plus de 70 ans ne sont pas prises en compte dans les enquêtes sur les violences, elles représentent pourtant 21% des féminicides.*

*50% des lesbiennes et 75% des bi ont été confrontées à des violences dans l'espace public.*

*85 % des personnes trans ont déjà subi un acte transphobe et la montée des idées d'extrême droite dans tous les pans de notre société n'a fait qu'amplifier ces phénomènes.*

*La quasi-totalité des agresseurs sont des hommes (97,3%).*

### Dans l'urgence :



Brigade de gendarmerie,  
Commissariat de police

17



Pour le soin : service  
des urgences, médecins

15

### En parler, s'informer :



- Aid'victimes 05.62.51.98.58
- Centre d'Information sur 05.62.93.27.70 les Droits des Femmes et des Familles
- Centre Départemental 05.62.34.96.73 d'accès aux Droits
- Défenseur des droits 05.62.56.65.65
- Numéro d'appel national 39 19

### Pour porter plainte :



- Gendarmerie
- Commissariat
- Procureur de la République